

COMMUNE DE VALBROYE



AVIS D'ENQUETE COMPLÉMENTAIRE Plan d'Affectation Communal Centre

En application des articles 38 et 41 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, la Municipalité soumet à l'enquête publique complémentaire **du 7 avril au 6 mai 2026**

LES MODIFICATIONS DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL CENTRE DE VALBROYE

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon article 47 OAT qui l'accompagne.

Les dossiers sont déposés à l'Administration communale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

L'ensemble du dossier est également disponible sur la page d'accueil du site internet de la commune.

Les observations ou les oppositions ne peuvent porter que sur les modifications mises à l'enquête complémentaire. Celles-ci, sont déposées par écrit à l'Administration communale ou envoyées par courrier postal à la Municipalité de Valbroye, CP 56, 1523 Granges-Marnand, durant le délai d'enquête.

La Municipalité